

**PROCÈS-VERBAL de L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
du 1<sup>er</sup> avril 2023**



*Ouverture de la séance à 9h30 par Gérard Tendron, Président*

Le Président ouvre la séance, remercie les adhérents venus nombreux participer à l'Assemblée Générale ainsi que les personnalités qui ont accepté de se joindre à la réunion et qui interviendront pendant le déroulement de la séance.

Il accueille Madame Marie-Christine Labourdette, Présidente du Château, qui se déclare «*Heureuse et honorée de participer encore une fois à l'Assemblée Générale des Amis du Château et de pouvoir ainsi présenter l'actualité du château :*

*Tout d'abord reprise de la fréquentation en 2022 notamment dans les jardins et le parc qui ont accueilli 1 100 000 visiteurs auxquels il faut rajouter les 440 000 visiteurs à l'intérieur du château. L'exposition « La fête au temps des Valois » a été un beau succès avec 80 000 entrées, de même que la soirée télévisée du réveillon du 31 décembre qui a été l'émission la plus regardée en 2022.*

*Actuellement se tient une charmante exposition sur Fontainebleau, en stéréoscopie, de gravures et dessins représentant l'histoire du château, avec des costumes exposés dans les différentes salles de la visite.*

*Egalement le long du parcours, l'exposition « splendeurs et coulisses du Second Empire ».*

*A partir du 14 mai dans les jardins, la première exposition d'art contemporain, en partenariat avec le musée de la chasse et de la nature, à laquelle 18 artistes participeront. L'entrée sera au prix de 4€.*

*Le Festival de l'histoire de l'art aura lieu du 2 au 4 juin, il aura pour thème le climat et pour invité la Belgique. Environ 200 conférences seront proposées aux visiteurs.*

*A l'automne, mise en valeur des collections du château, gravures anciennes et dessins pour retracer « le portrait d'un château »*

*Dans le cadre des actualités scientifiques et culturelles du château, plusieurs campagnes de restauration sont en cours. En premier le grand chantier de la porte Dorée et des fresques du Primatice avec la participation des ACF, aussi la restauration des cartons d'Oudry de l'appartement des chasses.*

*Les concerts donnés dans le cadre de la présence en résidence de Thomas Hengelbrock vont se poursuivre avec un programme Beethoven du 12 au 14 mai (la 3<sup>ème</sup> symphonie, dite Eroica), puis de la musique de chambre en septembre, et un programme de Noël fin décembre.*

*Les ACF, par leur soutien, ont financé la restitution de 2 bustes d'Apollon et d'Aphrodite, sur les 7 que nous réinstallons sur la terrasse de la galerie François 1<sup>er</sup>. Ils participent également à la restauration de la porte Dorée, et nous venons de nous mettre d'accord pour le financement de la tapisserie du mobilier du salon d'angle, ce dont le Château les remercie.*

*Dans les années à venir, le Château fera à nouveau appel aux ACF dans le cadre de la campagne de préservation et de mise en valeur du patrimoine végétal. Le réchauffement climatique et l'augmentation de fréquentation dans le parc, mettent à mal la végétation et une grande campagne de plantation sera lancée, pour laquelle nous pensons pouvoir compter sur l'aide des ACF.*

*De gros travaux ont commencé sur les circuits hydrauliques, et l'étanchéité du grand canal. En parallèle les travaux du schéma directeur se poursuivent : actuellement a lieu le remplacement des huisseries de la salle des colonnes, et prochainement va commencer la réfection de la toiture de l'aile des Princes.*

*Nous avons la mission commune d'aimer et de partager ce beau patrimoine , donc continuons ensemble. »*

Remerciements du Président Gérard Tendron et reprise de l'ordre du jour.

**146 adhérents sont présents ou représentés.**

**NOMINATION DES SECRÉTAIRES DE SÉANCE :** Le Président propose de nommer secrétaires de séance Bernadette Bocard et Pascal Murez.

**La proposition est acceptée à l'unanimité.**

**APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12 mars 2022,** lequel procès-verbal est disponible sur notre site internet.

**La proposition est acceptée à l'unanimité.**

## RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT GERARD TENDRON

*Madame, Monsieur, chers amis,*

*Notre précédente assemblée générale a eu lieu le 12 mars 2022.*

*Je vais évoquer devant vous le bilan de l'année 2022 et les perspectives pour les mois à venir.*

*La pandémie de coronavirus a très fortement perturbé le château et notre association en 2020 et 2021. Le nombre de visiteurs du château qui était de 539 000 en 2019 avait chuté à 163 000 en 2020 et est remonté à 240 000 en 2021 et 440 000 en 2022. Les visiteurs français ont représenté 87% de la fréquentation, contre 71 % en 2019, avec une très forte représentation des franciliens. Les visiteurs étrangers qui avaient très largement déserté le château reviennent progressivement.*

*Alors qu'en 2019, notre association comptait 1106 adhérents, le Covid et la fermeture du château ont entraîné une chute des adhésions qui se sont élevées à 808 en 2021 soit une perte de 300 adhérents par rapport à 2019, ce qui s'est traduit par une baisse importante du montant des cotisations et des dons.*

*Heureusement, avec le reflux de la pandémie, le château est resté ouvert toute l'année 2022 et a proposé une programmation d'évènements importante, dont les points forts ont été :*

- l'exposition de printemps « L'art de la fête à la cour des Valois »,*
- l'inauguration le 20 mai de la spectaculaire restauration de l'escalier en fer à cheval,*
- le dixième Festival de l'histoire de l'art, ayant pour thème « les animaux » et comme pays invité le Portugal a drainé un public nombreux (40 000 visites),*
- l'exposition « Cave canem » qui a réuni les six toiles d'Oudry détenues par le château sur les chiens de Louis XV, dont le dernier acquis en 2021 « Cadet et Hermine » avec le concours des ACF, s'est poursuivie en 2022,*
- une nouvelle présentation des œuvres et souvenirs de Rosa Bonheur, et une exposition sous le titre « Capturer l'animal » dans le fumoir Napoléon III, à l'occasion du bicentenaire de la naissance de l'artiste.*
- chaque trimestre, une série de concerts a été donnée par le chef Thomas Hengelbrock et l'ensemble Balthasar Neumann, en résidence au château.*
- en juillet ont eu lieu les concerts des écoles d'art américaines et le festival Django Reinhardt et en septembre « Les Journées européennes du patrimoine », à l'occasion desquelles nous avons proposé plusieurs médiations très appréciées par le public.*
- enfin, à l'automne, ont eu lieu la Saint-Hubert, le salon Impérial chocolat, puis les spectacles de Noël.*

*Cette riche programmation, les nombreuses activités que nous avons proposées à nos adhérents qui seront rappelées ci-après et des relances auprès d'anciens cotisants, on porté leurs fruits puisqu'au 31 décembre 2022 nous comptons 989 adhérents : 261 solos, 87 solos bienfaiteurs, 416 duos, 194 duos bienfaiteurs, 4 étudiants, 18 jeunes amis, 3 personnes morales et 6 gratuits.*

*Il est à noter que dorénavant 50 % des adhésions se font via notre site Internet.*

*Les recettes de cotisations et de dons se sont élevées à 56 110 € (cotisations 28 700 €, dons 27 410 €, y compris 7 500 € au titre de la souscription pour le mécénat 2022).*

*Par ailleurs, il convient de souligner que nous avons bénéficié en 2022 d'aides financières précieuses pour conduire différentes actions : 4 200 € accordés par le Conseil*

départemental et 400 € par la ville de Fontainebleau. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés !

*La cinquantaine de bénévoles qui se mobilisent pour faire fonctionner l'association ont ainsi consacré 720 heures au bénéfice du château (accueil de visiteurs, médiations...) et 3500 heures au bénéfice de nos adhérents, soit au total 4220 heures de bénévolat.*

*Je vais maintenant aborder le compte rendu de nos activités en 2022, en application de nos missions définies dans nos statuts et que je rappelle :*

*-Faire connaître l'histoire et le patrimoine historique et artistique du château de Fontainebleau, de ses jardins et de son parc.*

*-Apporter notre concours à l'établissement public du château dans l'organisation de manifestations et la conduite d'activités pédagogiques au profit des jeunes.*

*-Susciter des actions de mécénat pour enrichir les collections par des acquisitions et participer à la restauration du patrimoine architectural et décoratif du château et de ses œuvres d'art.*

### **- Publications**

*Sous la responsabilité d'Hélène Verlet puis, depuis juillet, d'Hervé Joubeaux, avec l'aide de Léonore Beugnot pour la présentation et l'iconographie, nos publications comprennent:*

***-Le bulletin**, distribué gratuitement deux fois par an à tous les adhérents. Il réunit des articles qui présentent des œuvres, des décors, des événements qui illustrent les richesses architecturales et artistiques du château ou rappellent des événements historiques qui s'y sont déroulés. Il mobilise de nombreux rédacteurs, conservateurs du patrimoine, historiens, amateurs d'art et d'histoire et surtout amoureux du château. Merci à chacun d'eux pour leur aide précieuse. En 2022 ont été publiés les bulletins 41 et 42, dont vous avez pu apprécier la qualité.*

***-Les dossiers thématiques**, approfondissent un sujet en rapport avec le château. Le dossier 18 « Une nouvelle Rome ; les artistes italiens au château de Fontainebleau », rédigé par Oriane Beaufile, Conservatrice du patrimoine, a été publié en 2022. Il illustre parfaitement la place prépondérante que ces artistes ont eue dans la conception et la réalisation des magnifiques décors du château réalisés au XVI<sup>e</sup> siècle. Le dossier 19 qui vient d'être publié est consacré au bestiaire du château sous la plume de David Millerou, responsable du service pédagogique du château. Il montre l'attachement des souverains aux représentations animales dans les décors, les sculptures, les tableaux, les emblèmes et explicite le symbolisme de chacun.*

*Le dossier 20 consacré aux cuisines et à la table du château est en préparation, coordonné par Danièle Fraboulet qui réunit les contributions de plusieurs auteurs.*

*Marie-Josèphe Cheverry assure la gestion des stocks de dossiers et les livraisons régulières à la boutique du château, principal point de vente de nos dossiers (en 2022, 800 dossiers ont été vendus, record absolu, 695 par la librairie du château pour 4 029 € et 105 vendus hors château pour 1 013 €, soit une recette totale de 5 042 €).*

***-La lettre d'information**, élaborée par Nanou Olivotti, elle est diffusée principalement par voie électronique toutes les six semaines. Elle annonce aux adhérents toutes les activités que l'association leur propose et les événements qui sont programmés au château, mais également les faits marquant la vie de notre association.*

### **- Informatique**

*C'est Jean-Jacques Durante qui a succédé à Pascal Murez pour gérer notre site Internet et les courriels d'information.*

*Le Site internet permet d'accéder aux publications, aux comptes rendus d'activités, aux activités de l'association et à celles du château, d'adhérer ou de réadhérer à l'association, de faire des dons et des legs, de s'inscrire pour les différentes activités culturelles.*

*En moyenne, un article nouveau est publié chaque semaine sur le site, concernant la diffusion du bulletin, l'actualité de l'association et du château, la parution d'ouvrages, les activités pédagogiques, et surtout les activités culturelles, qui font à chaque fois l'objet de la diffusion d'une fiche de présentation détaillée.*

*Des pistes d'amélioration sont actuellement à l'étude:*

*- un système automatique d'envoi de notifications à tous les adhérents pour leur signaler la parution d'un nouvel article.*

*- le référencement du site afin d'attirer et de fidéliser de nouveaux lecteurs, adhérents potentiels de l'association.*

### **-Communication-promotion**

*Afin d'améliorer la notoriété de l'association et de recruter de nouveaux adhérents, Marie Mangeot s'emploie à développer des relations avec les acteurs locaux susceptibles d'être des relais pour les ACF, notamment les responsables de la communication et de l'accueil des communes et de la communauté d'agglomération, les offices du Tourisme de Barbizon et de Fontainebleau. Le maire de Fontainebleau en particulier nous a assuré de son soutien, mis à notre disposition le salon d'honneur pour y tenir des conférences, la première ayant lieu le 5 avril par David Millerou qui présentera notre nouveau dossier sur le bestiaire du château. La mairie met également à notre disposition le matériel nécessaire pour tenir l'assemblée générale et la fête des Amis, et invite notre association aux réceptions des nouveaux bellifontains, occasion de nous faire connaître.*

*Le nouveau responsable local de la République de Seine-et-Marne, a manifesté le désir de soutenir nos actions et a publié des articles relayant nos activités et nos actions de mécénat.*

*Pierre-Yves Cormier a bien voulu accepter d'apporter son concours à Marie Mangeot afin de faire vivre notre page Facebook. Il publie dorénavant chaque semaine un article issu de nos précédents bulletins afin de mieux faire connaître le château, et valoriser le riche fonds d'articles accumulés depuis plus de quinze ans.*

*Actuellement la page est suivie par plus de 4 300 personnes. La fréquentation principale provient de Fontainebleau et de sa région, puis de Paris. Après les Français, ce sont les Américains (USA) qui suivent notre page FB (118 followers) puis l'Italie. Notre public est composé à 56% de femmes (majoritairement 45/54 ans) et à 44% d'hommes (majoritairement +65 ans). Au minimum une publication est effectuée chaque semaine*

*Le réseau Linked'in permet d'activer de nouveaux contacts et d'échanger aussi avec les responsables du château et de relayer les publications du château sur les réseaux sociaux. Il y a donc un déploiement plus large de l'information ce qui augmente le potentiel de visibilité de l'association.*

### **-Création d'une section Jeunes Amis**

*Initiée en 2021 par Marie Mangeot et animée par une jeune femme (Marie Lucas), pour les jeunes (18 à 30 ans) avec tarif particulier (25 € en 2023) et des activités spécifiques. Cette*

*initiative encouragée par la Fédération française des sociétés d'amis de musées (FFSAM), apparaît d'autant plus pertinente que des formations universitaires viennent d'être créées à Fontainebleau.*

*Il s'en est suivi une campagne d'ouverture vers les réseaux de jeunes déjà présents à Fontainebleau, notamment les étudiants de l'Institut d'études politiques.*

*Le départ inopiné de la responsable de la section, à la suite d'une mutation professionnelle, a interrompu ses activités.*

*Des pistes ont été explorées pour relancer cette opération. Deux nouveaux étudiants en science politique sont venus rencontrer les membres du bureau afin de se familiariser avec le fonctionnement de l'association et présenter leurs idées pour faire vivre cette nouvelle section dont l'animation est fortement encouragée par la Fédération nationale à laquelle nous appartenons. Ils participeront en juin à l'Assemblée Générale de la FFSAM où une délégation de Jeunes Amis issus de plusieurs musées de province sera présente. Le but est de s'inspirer des initiatives réussies ailleurs et chercher des soutiens extérieurs.*

*Même si le démarrage de cette section s'avère assez problématique, il paraît indispensable de persévérer.*

### **- Activités pédagogiques**

*Animée par Annick Gaudon, l'équipe pédagogique de notre association accueille au château, chaque année une quinzaine de classes du CE1 au CM2 du pays de Fontainebleau, avec l'objectif de faire découvrir le château à près de 300 enfants vivant dans son environnement le plus proche, autour d'un thème différent chaque année. La réalisation de fiches sert de support de visite pour les élèves. Un diaporama préparé par l'équipe pédagogique sur le thème retenu est présenté dans chaque classe avant une visite au château.*

*Interrompues les deux années précédentes pour cause de pandémie, elles ont repris à l'automne. Le thème retenu pour l'année scolaire 2022-2023 est "Napoléon III et Eugénie reçoivent à Fontainebleau". 15 classes de Fontainebleau, Avon et Samois sont concernées. Le diaporama présenté dans les classes montre l'intérêt du couple impérial pour le château, le faste et les fêtes qui accompagnent cette villégiature, les embellissements réalisés dans le château par des constructions et des aménagements nouveaux. La visite du château prévue au printemps comprendra la présentation des appartements de l'impératrice, le musée chinois, le fumoir et le théâtre impérial.*

### **- Manifestations et réceptions**

*C'est Nanou Olivotti qui en a la charge.*

*L'accueil des nouveaux adhérents a pu reprendre en 2022. Le 8 mars, une trentaine de personnes se sont retrouvées au pavillon des Vitriers, autour d'un cocktail, occasion de nouer des contacts fructueux.*

*Rappelons les autres réceptions organisées en 2022 :*

*-le 22 juin, à l'occasion de la visite Privilège réservée à nos donateurs et bienfaiteurs. Commentée par Arnaud Amelot pour l'escalier en fer à cheval et par Oriane Beaufile pour l'exposition Cave canem, elle a réuni 66 participants.*

*-le 1<sup>er</sup> juillet, 40 personnes ont entouré Hélène Verlet dans le salon des Fleurs à l'occasion de son départ.*

*-le 16 septembre, la fête des Amis a connu un grand succès avec 200 participants (dont 178 payants). Dans la galerie des Cerfs, Marie-Christine Labourdette a rappelé les différents événements qui ont eu lieu au château au cours de l'année ainsi que ceux prévus pour les mois à venir. Puis Vincent Droguet, Conservateur général du patrimoine, a fait une remarquable conférence sur le musée chinois et les collections de l'impératrice Eugénie, suivie par une*

présentation d'escrime artistique par le groupe « l'Estocade » et un cocktail dans le jardin de Diane, occasion de contacts chaleureux avec les Amis du château.

Par ailleurs, sous la responsabilité de Marie-Josèphe Cheverry, l'accueil de visiteurs et de nos adhérents au pavillon des Vitriers continue à être organisé quatre demi-journées par semaine, en dehors des vacances scolaires, ce qui mobilise une douzaine de bénévoles.

Enfin, l'accueil des visiteurs le premier dimanche du mois a repris sous la responsabilité de Joseline Laurent.

Lors des Journées européennes du patrimoine nous organisons **des médiations culturelles gratuites** permettant de faire découvrir aux visiteurs quelques lieux emblématiques comme la galerie des Cerfs et l'appartement des chasses, ou les Grands appartements.

Par ailleurs, les ACF ont participé au **forum des Associations**, qui s'est tenu en septembre à Fontainebleau et draine un nombreux public. Notre présence a permis de faire connaître nos activités au service du château et au bénéfice de nos adhérents, et de recruter de nouveaux membres et de nouveaux bénévoles.

### **- Activités culturelles**

Elles sont organisées par une petite équipe qui prépare sorties et visites, sous la responsabilité de Véronique Basquin.

Elles ont repris très activement en 2022.

Les sorties et visites organisées ont été comme d'habitude nombreuses et de grande qualité grâce à d'excellents conférenciers.

-visites dans Paris : l'exposition : « les palais disparus de l'Empereur » (Gobelins), les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles au musée Carnavalet, le musée de l'Armée, l'Assemblée nationale, les hôtels de Guénégaud et de Mongelas, le quartier de la Samaritaine, l'hôtel de Soubise et le quartier du Marais, le quartier du Palais royal, la colline des maréchaux au cimetière du Père Lachaise, le Conseil d'Etat ;

-visites hors de Paris : Napoléon et la gendarmerie au musée de la gendarmerie à Melun, le château de Rambouillet et la ville historique, le château et les jardins de Sceaux, le domaine de Malmaison, la vieille ville et l'église Saint-Pierre Saint-Paul, la basilique de Saint-Denis et l'ancien Carmel, musée d'art et d'histoire, le château de Blois et la ville Renaissance ;

-visites au château : parcours dans les appartements du château et illustration musicale, l'exposition Cave canem sur les tableaux de Oudry, les réserves du château, l'exposition « l'art de la fête à la cour des Valois », les statues du château et du parc, la berline de gala du prince Orloff restaurée, l'exposition Rosa Bonheur et l'art animalier ; l'orgue Cliquot de la chapelle de la Trinité, les petits appartements, le théâtre Napoléon III ;

-conférence sur « Angélique de Fontanges, dernière passion du Roi-Soleil » ;

-promenade en forêt sur les pas de nos rois dans le canton de Franchard.

### **- Mécénat**

La commission, animée par Corinne Jullien, réfléchit aux actions à conduire pour développer le mécénat de l'association au profit du château, afin d'enrichir ses collections et de participer à des restaurations de meubles, d'objets, de décors...

Jusqu'alors nos actions de mécénat ont été financées par les cotisations et les dons de nos adhérents, en particulier les membres bienfaiteurs et ceux qui répondent à nos appels à souscription.

En 2022, nous avons financé la restitution, sous forme de copies en résine, de deux des sept bustes (Apollon et Aphrodite) qui ornaient sous Napoléon I<sup>er</sup> le mur extérieur de la galerie François I<sup>er</sup> du côté de la cour de la Fontaine, pour un montant de 30 000 €. Par ailleurs nous

avons financé l'achat de gravures animalières de J. B. Oudry, (pour un montant de 580 €) qui vont enrichir le fonds documentaire du château qui détient aujourd'hui un ensemble d'oeuvres exceptionnel de ce peintre; elles devraient faire l'objet d'une exposition en 2024.

Enfin, nous avons remis au château un fleuron terminal d'un bras de croix en pierre sculptée, provenant de fouilles réalisées par Albert Bray à l'emplacement de l'ancien couvent des Trinitaires, entre les deux guerres, et dont son fils Jean-Paul Bray nous a institués légataire. Le notaire avait estimé sa valeur à 1 500 €.

Nos actions de mécénat en 2022 se sont donc élevées à 32 080 €.

Les différentes opérations de mécénat prises en charge par notre association, ou qui ont transité par elle, entre 2007 et 2022, sont récapitulées ci-après:

- 2007: Achat de gravures: 400 €
- 2009: Participation à la restauration du Boudoir Turc: 12 500 €
  - Elaboration du site éducatif 1<sup>ère</sup> tranche: 6 330 €
- 2010: Restauration commode Louis XV: 6 675 €
  - Elaboration du site éducatif 2<sup>ème</sup> tranche: 3 165 €
  - Traduction site pédagogique du château: 3 000 €
- 2011: Achat d'estampes: 610 €
  - Participation au guide du musée Chinois: 740 €
- 2012: Participation exposition Boudoir turc: 2 000 €
  - Restauration fauteuil bibliothèque Napoléon I<sup>er</sup>: 1 000€
- 2013: Restauration cartes cabinet secrétaire Napoléon III: 8 100 €
  - Achat de gravures (don Bruno Grandjean): 750 €
  - Contribution Festival histoire de l'art (LVMH): 10 000 €
  - Restauration Boudoir turc: 2 000 €
  - Divers: 800 €
- 2014: Mise à jour du site éducatif: 710 €
  - Participation acquisition tenue de chambellan: 5 000 €
  - Achat de 4 gravures des décors du Cabinet d'ébène: 530 €
- 2015: Participation au guide virtuel du château: 2 200 €
  - Montage HD tableau de Lagrenée: 2 000 €
  - Achat d'une urne: 1 750 €
  - Achat écran diaporama: 800 €
  - Achat de 23 bancs: 21 850 €
- 2016: Restauration torchères: 27 000 €
  - Restauration consoles: 3 600 €
  - Maquette château Louis XV: 600 €
  - Achat vase de Sèvres: 10 000 €
  - Restauration Jeu de paume: 10 000 €
  - Mise à jour du site éducatif du château: 2 035 €
  - Achat de 11 bancs: 10 450 €
- 2017: Restauration d'un flambeau en vermeil: 1 390 €
  - Restauration de 2 meubles de toilette: 5 928 €
  - Restauration de sièges Empire: 13 568 €
  - Participation achat Cabaret des princesses: 10 000 €
  - Restauration Vénus du Belvédère: 5 520 €
  - Restauration console Appartement du pape: 10 000 €
  - Souscription Sèvres (don Gouzou): 300 €
- 2018: Acquisition de 5 bancs: 4 750 €
  - Restauration 2 toiles salon des Oiseaux: 10 000 €
  - Eclairage galerie des Fastes: 10 000 €

*Restauration candélabre Piranèse: 10 000 €*  
*Restauration escalier en fer à cheval: 10 000 €*  
*2019: Participation acquisition Cabaret égyptien: 10 000 €*  
*Fabrication 12 lampes Carcel pour salles Saint-Louis: 13 824 €*  
*Restauration lustre Dreyfus Escalier de la Minerve: 10 000 €*  
*Participation tableau Minerve à la toilette d'Ulysse: 5 000 €*  
*Achat 3 photographies Second Empire: 289 €*  
*Achat Photographie tournage L'agonie des aigles: 234 €*  
*2020: Restauration du globe de l'Empereur galerie de Diane: 25 000 €*  
*2021: Restauration mobilier Empire du boudoir d'argent: 13 800 €*  
*Participation achat tableau Oudry (Cadet et Hermine): 30 000 €*  
*2022: Restitution des bustes d'Apollon et Aphrodite: 30 000 €*  
*Achat de gravures de J.B. Oudry: 580 €*  
*Don d'un fleuron de croix du couvent des Trinitaires: 1 500 €*

*Ainsi, depuis 2007, l'association a contribué à hauteur de 390 176 € à des actions de mécénat au profit du château.*

*Pour 2023, nous nous sommes engagés sur deux opérations:*

*-une participation à hauteur de 20 000 € pour la restauration des fresques de la porte Dorée. Construite sous François I<sup>er</sup> à partir de 1528, la porte Dorée est la grande entrée royale du château au XVI<sup>e</sup> siècle, décor grandiose pour accueillir les souverains étrangers, notamment Charles-Quint en 1539. Les décors sculptés sont à la gloire du roi, les fresques emblématiques de la Renaissance sont du Primatice. Sous le portique, les deux fresques dont le sujet est tiré des Fastes d'Ovide mettent en scène Hercule, dans le vestibule, les quatre panneaux rectangulaires et les deux lunettes octogonales illustrent les chants XIV et XV de l'Iliade.*

*Les travaux de restauration vont s'attacher à consolider les voûtes du vestibule, à rénover les décors sculptés, les menuiseries, les colonnes, les corniches, le plafond à caissons, à restaurer les peintures à fresque, très abimées, à reprendre le pavage. Le coût total des travaux est estimé à 580 000 € ;*

*-la restauration des sièges du salon d'angle du Gros pavillon.*

*A la demande de Napoléon III, ce grand salon est meublé comme un salon de réception dans le style Louis XV pour servir à Stéphanie de Beauharnais, grande-duchesse de Bade, cousine de l'impératrice Joséphine et invitée par Napoléon III. Les sièges en bois doré réalisés par le menuisier Janselme, comprennent un canapé, une causeuse, six fauteuils à la reine, six chaises, deux tabourets de pied et un écran de cheminée. A l'occasion du cent-cinquantième anniversaire de la mort de Napoléon III, et afin de redonner tout son lustre à cette pièce, il convient d'effectuer la reprise complète des garnitures des sièges et la pose de la brocatelle vert et or qui a été retissée à cet effet à partir du modèle d'origine. Ce travail de tapisserie est estimé à 50 352 €. Un appel à souscription vient d'être lancé afin de recueillir des dons pour financer en partie cette dépense. Nous comptons sur votre générosité afin d'y parvenir*

*Ainsi, fin 2023, le total de nos actions de mécénat au profit du château s'établira à 460 528 €.*

*Afin d'élargir les sources de financement de nos actions de mécénat, la commission animée par Corinne Jullien se propose de rechercher des mécènes auprès des petites et moyennes entreprises et les commerçants en ciblant les clubs, les associations, les réseaux. Il est prévu, après les avoir identifiés, de les rencontrer et de présenter nos actions de mécénat en mettant en avant l'intérêt de verser par notre intermédiaire. Un document de communication*

*auprès de ces cibles est en préparation, explicitant par catégories les avantages, notamment fiscaux, du mécénat, selon que l'entreprise est soumise ou non à l'impôt sur les sociétés.*

### **-Le legs Jean-Paul Bray**

*Jean-Paul Bray, né au château en 1925, était le fils d'Albert Bray architecte en chef du palais entre les deux guerres.*

*Adhérent de la première heure de notre association et participant actif à nos différentes activités, Jean-Paul Bray est décédé le 9 décembre 2021 à l'âge de 96 ans.*

*Par testament, il a légué à notre association une maison située à Fontainebleau (7 boulevard Crevat Durant), ainsi que des œuvres d'art (tableaux et sculptures).*

*L'acte notarié contenant délivrance de legs et attestation immobilière est daté du 20 septembre 2022.*

*La maison de 5 pièces sur un terrain de 243 m<sup>2</sup> est actuellement louée par un bail qui court jusqu'en décembre 2024 pour un loyer de 1 385 € par mois. Dès que les différents diagnostics et une estimation précise auront été réalisés, nous aviserons les locataires actuels de notre intention de vendre.*

*Il convient de souligner le concours actif de notre Secrétaire générale Bernadette Bocard dans le suivi de cette affaire.*

*La maison de ventes Ader, à Paris, à qui nous avons confié la vente des différents objets d'art inclus dans le legs Bray, y a procédé au cours de 5 vacations entre le 25 octobre 2022 et le 27 janvier 2023. Frais de vente déduits, nous avons reçu la somme de 57 483 € qui vont nous aider à financer nos actions de mécénat en 2023.*

*L'opération de sensibilisation des notaires que nous avons lancée en 2018, avec le concours de Philippe Bollet alors administrateur des ACF en charge du mécénat, pour inciter leurs clients à faire des dons défiscalisés à notre association semble porter ses fruits puisqu'un nouveau legs vient de nous être annoncé par un notaire de La Rochelle.*

*Il porterait sur un appartement de 50 m<sup>2</sup> dans cette ville et des économies de quelques milliers d'euros.*

*Voilà, chers amis, les points forts de nos activités depuis notre précédente assemblée générale et les projets que nous avons engagés.*

*Nous comptons sur votre soutien pour poursuivre notre développement, en suscitant de nouvelles adhésions pour renforcer le poids et les moyens de notre association, en participant à nos activités et en les faisant connaître, en apportant votre contribution aux actions de mécénat que nous soutenons, en nous faisant des suggestions d'amélioration de nos prestations et, pourquoi pas, en vous impliquant personnellement dans nos différentes commissions.*

*Je ne saurais terminer mon propos sans remercier notre Secrétaire générale, Bernadette Bocard, qui a la lourde tâche de préparer les ordres du jour et les comptes rendus de toutes nos réunions notamment et Marie-Claude Garel qui a préparé la projection qui vous a été présentée.*

*Enfin, je veux redire que nous nous félicitons des excellentes relations que nous entretenons avec la présidente de l'établissement public, Mme Marie-Christine Labourdette et les équipes du château, tant de la Conservation, dirigée par intérim par Vincent Cochet, que de l'Administration générale dirigée par Mme Anne Mény-Horn.*

*En espérant avoir le plaisir de vous retrouver lors de nos différentes activités, je vous invite à noter dès maintenant que la prochaine fête des Amis, est prévue le 22 septembre prochain.*

Aucune question n'étant posée à la suite de ce rapport, l'assemblée passe au vote.

**Le rapport est approuvé à l'unanimité.**

## APPROBATION DES COMPTES AU 31/12/2022

Le Président passe la parole à Claude Cottin pour la présentation des comptes.

Il commente le bilan actif et passif et déclare que l'association se porte bien et que sa trésorerie est saine. Il précise aussi que ce bilan tient compte du legs dont la comptabilisation doit se faire l'année de ce legs.

Evolution des adhérents entre les Exercices 2020-2021 et 2021-2022 au 15/12/2022									
	Adhérents			Cotisations			Dons		
	2020-2021	2021-2022	%	2020-2021	2021-2022	%	2020-2021	2021-2022	%
Solo	228	261	114,47 %	7 485	8 740	116,77 %			
Solo Bienfaiteurs	72	87	120,83 %	2 445	2 970	121,47 %	6 435	7 320	113,75 %
Duo	322	416	129,19 %	8 110	11 235	138,53 %			
Duo Bienfaiteurs	160	194	121,25 %	4 300	5 195	120,81 %	9 895	11 370	114,91 %
Etudiants	7	4	57,14 %	130	80	61,54 %			
Jeunes amis		18			0				
Personnes morales	5	3	60,00 %	840	480	57,14 %			
Gratuits	14	6	42,86 %						
<b>Total</b>	<b>808</b>	<b>989</b>	<b>122,40 %</b>	<b>23 310</b>	<b>28 700</b>	<b>123,12 %</b>	<b>16 330</b>	<b>18 690</b>	<b>114,45 %</b>
Dons	2	11	550,00 %				175	1 220	697,14 %
Souscription	8	19	237,50 %				4 535	7 500	165,38 %
<b>Total</b>				<b>23 310</b>	<b>28 700</b>	<b>123,12 %</b>	<b>21 040</b>	<b>27 410</b>	<b>130,28 %</b>

COMPTE DE RESULTAT		
	2 022,00	2021
Subventions d'exploitation	7 020,00	3 700,00
Cotisations des adhérents	28 825,00	310,00
Dons manuels (inclus 4 770 pour l'exercice 2023)	20 390,00	985,00
Legs J.P. BRAY	983,60	
Résultat des Activités	1 572,29	5 122,37
Publications (vente des dossiers)	4 707,22	2 920,63
	<b>796</b>	<b>50</b>
<b>Total Produits</b>	<b>498,11</b>	<b>038,00</b>
Variation de stock (dossiers et fournitures)	905,00	1 206,00
Achat de petit équipement	1 012,97	
Achat fournitures administratives	247,20	2 841,13
Entretien (ménage)	1 641,17	1 270,70
Assurance adhérents	737,66	710,74
Personnel prêté AG	538,10	
Site et matériel informatique	3 506,20	1 829,18
Bulletins et dépliant	5 637,20	6 301,91
Lettres d'information		200,00
Publications (dossiers, diaporama, Noctar'act)	6 231,40	7 632,60
Réceptions	5 370,96	455,68
Enveloppes et affranchissement	1 300,36	3 039,20
Téléphone	634,34	636,83
Frais bancaires	437,03	414,05
Site éducatif et pédagogique		28
Mécénat *	26 330,00	555,00
Cotisations (Amis des musées)	595,00	420,00
Dotations aux amortissements s/immobilier	1 467,35	1 347,17
Charges exceptionnelles	464,45	120,00
Legs J.P. BRAY	703,66	
	<b>734</b>	<b>56</b>
<b>Total Charges</b>	<b>760,05</b>	<b>980,19</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>61 738,06</b>	<b>-6 942,19</b>
Bustes Apollon et Aphrodite	30 000,00	

Gravures Oudry	580,00
Bras de croix Legs J.P. BRAY	1 500,00
Versé par les adhérents pour la subvention Oudry	5 750,00

<b>BILAN ACTIF</b>				
	<b>31/12/2021</b>			<b>31/12/2021</b>
	Brut	Amortissement	Net	Net
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concession Brevet Logo ACF	2 600,00		2 600,00	2 600,00
Amortissement Brevet Logo ACF		2 094,00	-2 094,00	-1 227,00
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Agencement 1	22 671,99		22 671,99	22 671,99
Agencement 2	2 357,32		2 357,32	2 357,32
Matériel de bureau	14 840,55		14 840,55	14 840,55
Audioguides	3 605,49		3 605,49	
Amortissement Agencement 1		22 671,99	-22 671,99	-22 671,99
Amortissement Agencement 2		2 357,32	-2 357,32	-2 357,32
Alortissement Matériel de bureau		13 620,27	-13 620,27	-13 019,92
Legs J.P. BRAY	675 422,00		675 422,00	
Legs J.P. BRAY Dotation dépréciation		247 500,00	-247 500,00	
<b>Immobilisations financières</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>721 497,35</b>	<b>288 243,58</b>	<b>433 253,77</b>	<b>3 193,63</b>
Stock de dossiers	18 196,00		18 196,00	18 938,00
Stock de papeterie	1 480,00		1 480,00	1 643,00
<b>Stock</b>	<b>19 676,00</b>		<b>19 676,00</b>	<b>20 581,00</b>
<b>Créances</b>				
<b>Divers</b>				
Crédit Agricole	108 035,67		108 035,67	51 263,75
Livret A	10,00		10,00	
<b>Disponibilités</b>	<b>108 045,67</b>		<b>108 045,67</b>	<b>51 263,75</b>
Activités réglées d'avance (sorties)			0,00	25,00
Enveloppes affranchies	4 116,00		4 116,00	840,00
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>4 116,00</b>		<b>4 116,00</b>	<b>865,00</b>

<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>131 837,67</b>		<b>131 837,67</b>	<b>72 709,75</b>
<b>COMPTE DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>853 335,02</b>	<b>288 243,58</b>	<b>565 091,44</b>	<b>75 903,38</b>

<b>BILAN PASSIF</b>		
	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
Fond mécénat	11 822,14	11 822,14
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>	<b>11 822,14</b>	<b>11 822,14</b>
Report à nouveau	58 526,24	65 468,43
<b>Report à nouveau</b>	<b>58 526,24</b>	<b>65 468,43</b>
<b>Résultat de d'exercice</b>	<b>61 738,06</b>	<b>-6 942,19</b>
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>132 086,44</b>	<b>70 348,38</b>
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Legs J.P. BRAY Cosntat de non vente	427 500,00	
<b>Fonds dédiés aux legs ou donations</b>	<b>427 500,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FONDS DEDIES</b>	<b>427 500,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Emprunts / dettes auprès ébalis. Crédit</b>		
Cotisations perçues d'avance	5 505,00	5 555,00
<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>5 505,00</b>	<b>5 555,00</b>
<b>DETTES</b>	<b>5 505,00</b>	<b>5 555,00</b>
<b>ECART DE CONVERSION</b>		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>565 091,44</b>	<b>75 903,38</b>

Aucune question n'étant posée sur les comptes, on passe aux votes.

**Les comptes sont approuvés à l'unanimité**

## APPROBATION DU BUDGET 2023

<b>BUDGET PREVISIONNEL 2023</b>		
	<b>Reel 2022</b>	<b>Budget 2023</b>
<b>Cotisations</b>	<b>28 825</b>	<b>29 000</b>
<b>Dons non affectés et subventions ( 7 020 € en 2022 )</b>	<b>33 160</b>	<b>28 000</b>
Activités ressources	15 993	16 000
Activités dépenses	14 421	13 500
<b>Solde activités</b>	<b>1 572</b>	<b>2 500</b>
Dossiers vente	4 707	5 000
Dossiers fabrication	5 093	6 000
<b>Résultats dossiers</b>	<b>-386</b>	<b>-1 000</b>
<b>Bulletins dépliant fabrication</b>	<b>6 775</b>	<b>7 000</b>
<b>Fournitures administratives, petit équipement,entretien ,assurances..</b>	<b>4 772</b>	<b>6 000</b>
<b>Site, matériel informatique, frais postaux, enveloppes , téléphone, frais banque ...</b>	<b>5 878</b>	<b>6 000</b>
<b>Réceptions</b>	<b>5 371</b>	<b>6 000</b>
<b>Projet pédagogique, cotisations et Charges exceptionnelles</b>	<b>464</b>	<b>600</b>
<b>Variation des stocks</b>	<b>905</b>	<b>1 200</b>
<b>Taxe foncière / legs BRAY</b>		
<b>Dotation aux amortissements</b>	<b>1 467</b>	<b>1 700</b>
<b>Mécénat net</b>	<b>32 080</b>	<b>30 000</b>
<b>Résultat d'exploitation courant</b>	<b>5 459</b>	<b>0</b>
<b>Legs J.P. BRAY</b>		
<b>Ventes nettes œuvres d'Art</b>	<b>58 984</b>	
<b>charges sur legs BRAY</b>	<b>2 705</b>	
<b>Résultat net sur legs BRAY 2022</b>	<b>56 279</b>	
	<b>Excedent 2022</b>	<b>61 738</b>
<b>Budget 2023 hors legs "Lemitre" annoncé</b>		<b>0</b>

Aucune question n'étant posée, on passe aux votes.

**Le budget est approuvé à l'unanimité.**

Le Président reprend la parole pour le vote des cotisations 2024.

**APPROBATION DE LA FIXATION DU MONTANT DES COTISATIONS :**

	Tarifs 2024	Tarifs du 01/09/2024 Au 31/12/2024
Solo	40,00 €	25,00 €
Solo bienfaiteur A partir de	120,00 €	100,00 €
Duo	60,00 €	40,00 €
Duo bienfaiteur A partir de	180,00 €	150,00 €
Mineur, étudiant et Jeunes Amis	25,00 €	15,00 €
Personne morale A partir de	200,00 €	

Les montants proposés pour l'année 2024 restent les mêmes que pour 2023.

**La grille de tarifs pour 2024 est approuvée à l'unanimité.**

Arrivée de M. Frédéric Valletoux, Député de la circonscription de Fontainebleau. Le Président le remercie de sa venue et lui donne la parole.

Monsieur Valletoux déclare qu'il a suivi attentivement le rapport moral et financier du Président, et se félicite de la bonne santé des ACF qui prouve l'intérêt et l'investissement de ses membres dans la mission qu'elle s'est confiée.

Il se propose de parler de la démarche d'inscription du domaine de Fontainebleau au patrimoine mondial de l'UNESCO. Le château étant lui inscrit depuis 1981 la démarche vise à étendre cette inscription à la forêt pour couvrir tout le domaine.

*« Le dossier avance doucement, par étapes, avec une échéance importante en octobre. Cette démarche fédère nombre de partenaires économiques et sociaux, une centaine de communes, les collectivités locales, les services de l'état, la chambre de commerce, les associations.*

*Nous allons accueillir mi-novembre à Fontainebleau un sommet international pour les 75 ans de la création de l'union internationale de la conservation de la nature. Le Président de la république souhaite organiser un évènement important à cette occasion, d'autant plus qu'il arrivera à quelques jours près dans le même temps qu'une COP 28, qui se tiendra dans les Emirats Arabes (pays de la Présidente de l'UICN). Environ 130 pays font partie de l'UICN. Cet évènement mettra un projecteur sur Fontainebleau et alimentera le dossier d'inscription du domaine.*

*Malheureusement le sommet Franco-Allemand qui était prévu en novembre a été annulé, dans un contexte politique un peu compliqué, mais nous aurons quand même une manifestation internationale.*

*Je veux vous dire tout le plaisir que j'ai à participer à votre Assemblée Générale depuis son origine, et je vous remercie vous, cher Gérard et toute votre équipe pour vos actions au château et avec les visiteurs. Longue vie à votre association »..*

Après avoir remercié M. Valletoux pour son intervention, le Président reprend la suite de l'ordre du jour.

## **RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

*Le nombre d'administrateurs des ACF est de 24.*

*Leur mandat est de 3 ans, renouvelable par tiers chaque année.*

*Six administrateurs dont le mandat arrive à échéance en 2023 souhaitent être renouvelés dans leur fonction : Claude Cottin, Danièle Fraboulet, François Jacquin, Marie Mangeot, Pascal Murez, Nanou Olivotti. Il est proposé à l'assemblée générale de les réélire pour un nouveau mandat de trois ans.*

*Marie-Josèphe Cheverry, Secrétaire du Bureau, n'ayant pas demandé le renouvellement de son mandat qui arrive à échéance en 2023, il est proposé, d'élire pour la remplacer:*

*-Arlette Driard, qui a fait toute sa carrière dans une entreprise nationale dont le siège est à Fontainebleau et qui a des compétences particulières dans les domaines comptables et juridiques, la gestion immobilière et patrimoniale. Elle vient de prendre sa retraite et depuis novembre dernier participe activement à différentes activités de l'association notamment l'accueil des visiteurs au pavillon des Vitriers. Elle est prête à succéder à M. J. Cheverry comme Secrétaire du Bureau.*

*-Marie-Josèphe Cheverry continuera néanmoins à nous apporter son concours pour le bon fonctionnement de l'association. Il convient de la remercier pour son aide précieuse.*

*Par ailleurs, deux administrateurs nous ont quittés:*

*-Richard Duvauchelle, mécène régulier du château, est décédé à l'automne dernier après avoir courageusement lutté contre la maladie. Un hommage lui a été rendu dans notre dernier bulletin.*

*-Jean-Michel Géneteau, directeur de Fontainebleau-Tourisme, a renoncé à sa fonction d'administrateur à la suite d'une mutation professionnelle.*

*Pour remplacer ces deux derniers administrateurs, il vous est proposé d'en élire deux nouveaux qui ont été cooptés par le conseil d'administration le 28 octobre dernier:*

*-Paul Bertier, âgé de 60 ans, propriétaire et gérant de l'hôtel Victoria (situé rue de France) depuis trente ans, qu'il a agrandi et fait prospérer. Il est représentant des hôteliers au conseil d'administration de Fontainebleau-Tourisme et à ce titre très impliqué dans l'offre touristique du sud Seine-et-Marne, dont le château est un produit d'appel phare. Il se dit prêt à nous aider pour développer la notoriété de l'association et rejoindre la commission mécénat.*

*-Henri-Claude de Bettignies, professeur émérite à l'INSEAD, très impliqué dans les relations avec les USA et la Chine, mécène habituel du château. Il accepte volontiers de devenir administrateur de notre association et de participer à la mise en valeur et à la visibilité internationale du château.*

*Enfin, il convient de vous informer du retrait de nos Vice-Présidents et de leur remplacement, décidé par le conseil d'administration :*

*-Hélène Verlet, membre de l'association depuis sa création, 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente et infatigable cheville ouvrière des ACF a souhaité être remplacée dans ses différentes fonctions à compter du 1<sup>er</sup> juillet dernier. Un chaleureux hommage lui a été rendu à l'occasion de son départ*

*et il a fallu répartir ses nombreuses fonctions entre plusieurs personnes. Elle a été faite membre d'honneur de notre association.*

*-Patrice Burel, qui a fait l'essentiel de sa carrière à l'international dans la promotion culturelle et qui était administrateur des ACF depuis 2021 a été élu par le conseil d'administration 1<sup>er</sup> Vice-Président en octobre dernier.*

*-Pascal Murez, 2<sup>ème</sup> Vice-Président a souhaité abandonner cette fonction à compter du 1<sup>er</sup> mars 2023, tout en restant administrateur de l'association. Un grand merci pour tout le travail accompli, tout en sachant pouvoir encore compter sur son aide dans différentes activités.*

*-Marie Mangeot, très impliquée dans la vie de l'association, notamment pour tout ce qui concerne la communication et la création d'une section « Jeunes Amis », a été élue 2<sup>ème</sup> Vice-Présidente par le conseil d'administration le 10 mars dernier.*

A la suite de cette lecture, on passe aux votes :

**RENOUVELLEMENT POUR TROIS ANS DES MEMBRES** dont le mandat arrivait à échéance et qui souhaitent poursuivre leur action : Claude Cottin, Danièle Fraboulet, François Jacquin, Marie Mangeot, Pascal Murez, Nanou Olivotti.

**Le renouvellement est approuvé à l'unanimité.**

**NOMINATION POUR TROIS ANS DES NOUVEAUX MEMBRES :** Aucune candidature ne nous étant parvenue, l'assemblée accepte la nomination de

**Arlette Driard à l'unanimité.**

**Paul Bertier à l'unanimité**

**Henri-Claude de Bettignies à l'unanimité**

**QUESTIONS DIVERSES :**

Pas de questions.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président accueille Monsieur Julien Gondard, Maire de Fontainebleau.

*« Je m'adresse à vous pour vous dire toute l'importance que la collectivité accorde à votre association, tout d'abord pour l'engagement que vous portez pour faire connaître et développer ce patrimoine historique et culturel à Fontainebleau que tout le monde nous envie et vous pouvez être sûrs que la ville de Fontainebleau se tiendra toujours à vos côtés pour vous aider dans vos actions, par nos subventions et par le matériel dont vous pourriez avoir besoin pour la réalisation de vos manifestations. Mais nous comptons aussi sur vous pour nous aider à développer le rayonnement de ce patrimoine exceptionnel et notamment pour des projets importants pour notre territoire et le pays de Fontainebleau, comme l'extension à la forêt du classement au patrimoine mondial de l'UNESCO, projet porté et piloté par Frédéric Valletoux qui permettra de valoriser le pays de Fontainebleau à l'échelle internationale, et qui sera un élément stratégique important pour le territoire.*

*Quelques mots sur la ville, nous sommes avec toute l'équipe municipale très attachés à conserver ce qui fait la spécificité de la ville. Fontainebleau est une ville que l'on choisit, et nous avons à cœur de maintenir son attractivité, son patrimoine et son environnement naturel. Nous pensons à l'héritage qui est le nôtre, et nous essayons à travers nos choix de projets, de trouver l'équilibre en gardant une justesse de vue et avec humilité.*

*Pour en revenir à votre association, je souhaite que nous puissions continuer notre coopération, si vous avez des projets sur lesquels nous pourrions vous aider, nous serons là, si vous avez de nouvelles idées, nous serons là, sachez que vous pouvez compter sur l'écoute attentive de mes collègues et de moi-même. »*

Après avoir remercié Monsieur Julien Gondard, le Président passe la parole à Madame Thomas, 1<sup>ère</sup> adjointe de la mairie d'Avon, représentant Madame Marie-Charlotte Nouhaud Maire d'Avon.

*« En 2022 le Château de Fontainebleau et la ville d'Avon ont établi une convention de jumelage culturel avec pour objectif de créer des actions spécifiques destinées aux habitants des quartiers prioritaires et les rendre acteurs du processus culturel. Ce partenariat a donné naissance au projet intitulé le Château prend ses quartiers. En 2023 Avon présentera une exposition intitulée Avon à l'ombre du Château, en partenariat et avec le soutien du château de Fontainebleau. Elle établira notamment le lien qui existait entre le château et la paroisse Saint Pierre d'Avon qui était la paroisse de Fontainebleau jusqu'à la création de la paroisse Saint Louis en 1661. Ainsi nous pouvons nous féliciter des projets de la commune d'Avon et du château, dans le but de faire découvrir notre patrimoine commun depuis des siècles. »*

Remerciements et accueil de Monsieur Thierry Mailles Sous-Préfet de Fontainebleau, représentant le Préfet de Seine et Marne Monsieur Lionel Beffre.

*« Au nom de tous les services de l'Etat je remercie l'ensemble des participants de cette association que nous croisons régulièrement, et tout le plaisir que nous avons de constater l'ensemble du travail qui est accompli en collaboration avec le Château. En ce qui concerne les services de l'Etat , notre action consiste en l'accompagnement des projets, municipaux et du Château. Nous travaillons sur la sécurité, la cohésion des grands projets. Ce sont des chantiers importants. Sur ces travaux de sécurité et de cohésion je remercie les équipes, du château , mais aussi la police nationale et des polices municipales de Fontainebleau et d'Avon qui contribuent à la mise en sécurité de toutes les actions sur le terrain. De même, les services de pompiers qui interviennent aussi bien sur les établissements publics, que dans le château dans le cadre de la mise en sécurité des personnes. J'ai aussi une pensée pour Monsieur Amelot qui a beaucoup œuvré pour le schéma directeur qui se poursuit au château, et qui est parti vers d'autres fonctions.*

*Merci encore Monsieur le Président pour la qualité de nos relations, de votre implication auprès du Château, et votre vigilance autour des projets du Château. »*

Le président remercie Monsieur Thierry Mailles. Il déclare que l'Assemblée Générale est terminée en ce qui concerne la partie officielle.

Il passe la parole à Monsieur Jean Vittet, conservateur au château de Fontainebleau, pour sa conférence sur « Napoléon et le projet du Palais du Roi de Rome »

*« Un recueil de plans de l'histoire Napoléonienne ayant été mis en vente à l'Hôtel Drouot en décembre 2023, le Château s'en est porté acquéreur. Il s'agit du projet d'un palais gigantesque daté de 1810, destiné à être édifié sur la colline de Chaillot , et dont les plans étaient restés entre les mains de l'Architecte Fontaine, Architecte de Napoléon Ier. Jacob réalisera la maquette qui sera exposée. Il est alors décidé que le palais porterait le nom de Palais du Roi de Rome. Le*

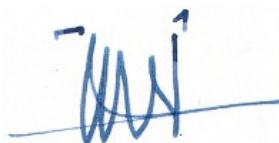
*projet est présenté au Conseil, de nombreuses discussions eurent lieu dans les années qui suivirent, avec de nombreuses modifications du projet initial. Un projet définitif montre un Palais de 400m de long faisant face à la Seine, comprenant un appartement pour l'Empereur, un pour l'Impératrice, et un pour le Roi de Rome, plus les appartements des princes, outre tous les communs. Le projet n'aboutira pas à la suite du déclin de l'Empire et de la chute de Napoléon. Un second projet, plus petit, dans le style du « Sans Souci » a vu ses premières fondations, mais le fin de l'Empire voit la fin du projet ».*

Le recueil comprend 40 grands dessins consacrés au projet initial, plus les dessins du pavillon dit « le café » pour le jardin des Tuileries, que les participants à l'assemblée, ont eu le plaisir de découvrir sur grand écran.

A l'issue cette belle conférence, le Président remercie chaleureusement Monsieur Vittet.

**La séance est levée à 12h15.**

Gérard TENDRON  
Président



A l'issue de la réunion le Conseil d'Administration s'est réuni pour élire le bureau et les responsables des différentes commissions, dont la liste suit :

**-Bureau**

Gérard TENDRON, Président  
Patrice Burel 1<sup>er</sup> Vice- Président  
Marie Mangeot 2<sup>ème</sup> Vice- Présidente  
Bernadette BOCCARD, Secrétaire générale  
Martine BLANCHARD, Trésorier  
Laure JOLYOT, Adjoint du trésorier  
Arlette DRIARD Secrétaire

**-Autres administrateurs :**

Véronique BASQUIN  
Henri-Claude de BETTIGNIES  
Paul BERTIER  
Patrice BUREL  
Marie-Josèphe CHEVERRY  
Pierre-Yves CORMIER  
Claude COTTIN  
Matthieu DELOUVRIER  
Geneviève DROZ  
Jean-Jacques DURANTE  
Danièle FRABOULET  
Annick GAUDON  
François JACQUIN

Hervé JOUBEAUX  
Corinne JULLIEN  
Marie MANGEOT  
Pascal MUREZ  
Nanou OLIVOTTI  
Nathanaël SALLES  
François ZINCK

**-Membres d'honneur :**

Eva FAUCHERE  
Philippe SCHWAB  
Hélène VERLET

**-Animateurs d'activités :**

Véronique BASQUIN, Activités culturelles  
Marie-Josèphe CHEVERRY, Accueil permanence, gestion des dossiers  
Jean-Jacques DURANTE, Informatique, site Internet  
Annick GAUDON, Activités pédagogiques  
Hervé JOUBEAUX, Publications  
Corinne JULLIEN, Mécénat  
Marie MANGEOT, Communication, promotion  
Pascal MUREZ, Formation  
Nanou OLIVOTTI, Réceptions, lettre d'information